

Investissez dans les talents de demain

La taxe d'apprentissage est un levier concret pour soutenir l'ISSAT de Redon et former les professionnels de demain.

Le lycée ISSAT est habilité à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage. Cette ressource essentielle permet d'*investir dans les équipements pédagogiques*, de *développer des projets concrets* et de *faire intervenir des professionnels* pour *former des profils immédiatement opérationnels*.

La taxe d'apprentissage a permis de financer des équipements concrets comme *une cuisine pédagogique, un city park, des robots de tonte autonome ou un semoir d'agriculture de précision*. Ces investissements renforcent la qualité des formations et l'apprentissage sur le terrain.

Pour trouver l'ISSAT sur SOLTéA :

- **Rendez-vous sur SOLTéA**
- **Recherchez "LYCEE ISSAT" ou le code UAI 0351958N**
- **Attribuez tout ou une partie de votre taxe à notre établissement**

Votre contribution permet de moderniser les équipements, financer des projets pédagogiques et renforcer l'accompagnement vers l'emploi.





Contact et accompagnement

Votre interlocuteur privilégié :
Yann MOUNIER

Email: yann.mounier@issat.cneap.fr
Téléphone : **06 58 30 33 55**

Soutenez les talents de demain

La campagne SOLTéA se déroule du **26 mai au 21 octobre**.

Les entreprises doivent **respecter cette période pour attribuer leur taxe aux établissements de leur choix**.



**Soutenez
l'ISSAT**

